

2007 : DES AMENAGEMENTS POUR TOUS !

Lettre d'information de la Communauté de Communes du Bassin de la Bourbeuse N°17

2007 : DES AMENAGEMENTS POUR TOUS !

Un site Internet : une fenêtre sur l'extérieur !

Dans quelques semaines, notre nouveau portail Internet sera dévoilé au grand public. Voilà plus d'une année que nous travaillons à sa réalisation avec le concours d'une société de Morvillars (90), Illicoweb, spécialiste local en la matière.

Cet outil de communication des temps modernes viendra plus largement compléter nos supports de communication traditionnels comme cette Lettre d'Info.

Ce site a été créé à votre attention. Vous pourrez y trouver des informations aussi diverses et variées que la liste des artisans et commerçants présents sur notre territoire, la consultation des comptes-rendus, de débats des conseils communautaires, l'organisation administrative de notre structure et toutes les informations pratiques relatives à l'accomplissement de nos compétences : l'eau, l'assainissement, les déchets ménagers, l'école de musique, le tourisme etc... Des liens existeront également avec les sites Internet de vos communes respectives.

De nombreuses associations nous ont sollicitées pour élaborer un calendrier des manifestations se déroulant sur nos 14 villages, cela sera chose faite !

EN AVRIL, ON SE DECOUVRE ... CAMPING CARISTES !

La nouvelle aire réservée aux camping caristes verra le jour courant avril. En effet, la dernière touche, la réalisation d'un bâtiment technique, fût apportée par l'entreprise Sogycobois de Froidefontaine (90).

Cet abri de bois permettra d'accueillir des sanitaires, deux tables de pique-niques abrités et un point « eau » où cyclistes et marcheurs pourront se désaltérer...

Avec cette ultime réalisation, l'aire sera donc très prochainement ouverte aux camping caristes.



Nous aurons ainsi « bouclé la boucle » en permettant d'accueillir sur notre territoire, des plaisanciers, des cyclotouristes, et des camping caristes. Lors d'une réunion en date du 22 avril au Comité Régional du Tourisme, nous avons évoqué l'opportunité de réaliser à l'échelle de la Franche-Comté des cartes touristiques indiquant à la fois, les sentiers GR, l'Eurovéloroute, les différentes haltes fluviales, aires de camping-cars ainsi que les offres en matière d'hébergement (chambres d'hôtes et gîtes).

Les chantiers prévus en 2007..

Pour cette nouvelle année budgétaire et comme les précédentes, les élus communautaires se sont engagés sur un programme de travaux et d'investissement qui répond à deux notions essentielles :

- ↳ **une enveloppe financière** conforme à notre audit financier,
- ↳ **une fiscalité maîtrisée** (maintien des taux d'imposition identiques depuis 2003).

Ces principes arrêtés et actés par l'assemblée délibérante, nous vous informons donc des travaux et de leurs coûts (HT) décidés par notre collectivité pour cette année :

★ **Budget général** :

- Pontons d'accostage sur le canal du Rhône au Rhin à Brebotte : coût estimé 46 000 €,
- Sentiers de randonnées – réalisation de 7 boucles pédestres : coût estimé 73 000 €,
- Réalisation de caniveaux et d'une deuxième tranche de signalétiques : coût estimé 10 500 €.

★ **Budget Eau** :

- Réalisation d'une conduite d'eau de Froidefontaine à Brebotte : coût estimé 260 000 €,
- Rénovation de 250 mètres de conduite à Autrechêne : coût estimé 50 000 €.

★ **Budget Assainissement** :

- Réhabilitation d'une 1^{ère} tranche d'assainissement non collectif : coût estimé 300 000 €,
- Réalisation d'une tranche assainissement collectif à Boron : coût estimé 750 000 € avec sa liaison Boron/Grandvillars,
- Réhabilitation des deux anciennes stations d'épuration de Montreux-Château et de Foussemagne : coût estimé : 14 000 €.

Vie culturelle et associative

Depuis quelques temps notre collectivité fait l'objet de sollicitations financières toujours plus nombreuses d'associations sportives, culturelles et/ou autres. Notre communauté n'a pas vocation à se substituer aux communes ; d'ailleurs aucun transfert de compétence n'a été effectué dans ce sens.

Cependant, notre communauté s'est donnée les moyens, tant réglementaires que financiers, pour l'octroi de subventions exceptionnelles. Quelques principes ont été érigés :

La manifestation ou l'événement « subventionnable » doit sortir du cadre purement communal. Cela signifie que l'aura de la manifestation ou de l'événement rayonne sur l'ensemble de nos 14 communes et/ou sur l'ensemble du département du Territoire de Belfort.

Pour l'année 2006, notre communauté a octroyé une subvention de 1 500 € à Ostinato pour son centenaire. En 2007, la C.C.B.B a décidé de subventionner le spectacle historique de l'association Vivre Ensemble à hauteur également de 1 500 €.